



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du Mercredi 26 Octobre 2011**

Date de la convocation 11 Octobre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes CANET
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle,  <b>BRIGNAC</b> : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,  <b>CABRIERES</b> : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M.GARROFE Gilbert, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme CAZALET Claude, Mme MILAN Andrée, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador,  <b>FONTES</b> : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane  <b>LACOSTE</b> : M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard,  <b>LIAUSSON</b> : M.BETZ Bruno,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M.BERNARD Jacques,  <b>MERIFONS</b> : M.OLLIER Pierre,  <b>MOUREZE</b> : M.NAVAS Gabriel,  <b>NEBIAN</b> : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN</b> : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard,  <b>PERET</b> : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,  <b>VALMASCLE</b> : M.VALENTINI Gérald,  <b>VILLENEUVETTE</b> : M.ORMIERES Jean-Louis.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François,  M.DIDLET Serge à M.GARROFE Gilbert,  Mme PUJOL MONNIER Chantal à M.BERNARD Jacques,  M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,  Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Gérald,</p>

**Objet : Centre aquatique – Convention de mise à disposition de lignes d'eau du centre aquatique au Club de natation « Les Dauphins ».**

Monsieur COSTE propose aux membres du conseil communautaire de mettre à disposition de l'Association « Les Dauphins » un certain nombre de lignes d'eau selon les conditions fixées par le projet de convention joint en annexe.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20111109-2011-10-26-01-DE
Date de signature : 18/11/2011
Date de réception : 21/11/2011

Il précise que l'association proposera à ses adhérents des activités de natation sportive (perfectionnement adultes et enfants à partir de 6 ans) qui ne devront en aucun cas être en concurrence avec celles proposées par la communauté de communes.

Cette mise à disposition donne lieu à la perception d'une redevance dont le montant est fixé à 10,00€/an/adhérent pour l'ensemble des plages horaires accordées pour pratiquer les activités.

Il ajoute que cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 19 octobre 2011.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur COSTE et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ**, (1 abstention)

**APPROUVE** la convention de mise à disposition de lignes d'eau du centre aquatique au Club de natation « Les Dauphins », telle que présentée ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.